

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/  
Couverture de couleur

Coloured pages/  
Pages de couleur

Covers damaged/  
Couverture endommagée

Pages damaged/  
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/  
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/  
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/  
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/  
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/  
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/  
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/  
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/  
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/  
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/  
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/  
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/  
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /  
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/  
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/  
Page de titre de la livraison

Caption of issue/  
Titre de départ de la livraison

Masthead/  
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments: /  
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below /  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

**LA**

**SEMAINE RELIGIEUSE**

**DE QUÉBEC**

**SOMMAIRE**

L'Ascension, 609. — Prière, 610. — Les Rogations, 611. — Pierre et son cure, 611. — Lettre de Jérusalem, 613. — Itinéraire de la Visite Pastorale de 1897, 616. — Réponse d'un incrédule, 617. — La pisciculture, 617. — L'incident de Portneuf, 618. — Donoso Cortés, 622. — Léo Taxil, 623. — Les orphelins du diable, 624. — Memento hebdomadaire, 624.

---

**L'Ascension**

Le Quarantième jour après la résurrection, Jésus-Christ prit ses apôtres à Jérusalem, dans le Cénacle. C'était le jeudi, l'an 782 de Rome, 34<sup>e</sup> de l'ère chrétienne. Le moment était venu de retourner à son Père, Jésus traversa les rues de la ville avec ses disciples, dont le nombre s'accroissait dans le trajet ; il les conduisit à Béthanie, et de là au versant de la montagne qui devait être marquée par le prodige de son Ascension. Il leur adressa ses recommandations dernières, les bénit, et en leur présence il s'élança majestueusement vers le ciel, le visage et les vêtements resplendissants de lumière.

Les témoins regardaient encore au ciel s'ils ne le verraient point reparaitre. Deux anges apparurent et vinrent leur dire : Hommes de Galilée, ce Jésus que vous venez de voir monter aux cieux en redescendra un jour de la même manière. Tel est l'événement que nous rappo<sup>n</sup>e chaque année la fête de l'Ascension.

---



Prière

O Vierge ma patronne et mon guide fidèle !  
 Qu'elle est douce la paix qu'on trouve à vos genoux !  
 Retenez-moi toujours à l'ombre de vos ailes,  
 Et que rien désormais ne m'éloigne de vous.  
 Que nul bruit d'ici-bas ne m'empêche d'entendre  
     Votre divin appel,  
 Accents mystérieux d'une voix douce et tendre  
     Qui me viennent du Ciel



### Les Rogations

Les Rogations sont trois jours de prières publiques, qui précèdent immédiatement l'Ascension. Sur la fin du cinquième siècle, saint Mamert, archevêque de Vienne, institua les Rogations pour apaiser la colère de Dieu et détourner de son peuple les calamités qui l'affligeaient. La rigueur de cette pratique s'est bien adoucie. Autrefois on jeûnait trois jours, et les fidèles assistaient à la procession nu-pieds et couverts de cilices.

#### Pierre et son curé (suite)

PIERRE. — Vous m'avez dit, M. le curé, que l'exposé financier a été soumis à la Chambre le 31 janvier.

LE CURÉ. — Oui le 31 janvier.

PIERRE. — Pourquoi ne pas avoir présenté auparavant le Bill réparateur ?

LE CURÉ. — Parce que les usages parlementaires veulent que l'exposé financier suive immédiatement l'adoption du discours du trône. Aucune mesure importante n'est généralement discutée auparavant.

PIERRE. — Combien de temps a duré cette nouvelle discussion ?

LE CURÉ. — Un mois entier. Commencée le 31 janvier, elle ne prit fin que le 28 février.

PIERRE. — Il est difficile de justifier une aussi longue discussion.

LE CURÉ. — Ne craignez pas de dire qu'il est impossible de la justifier, car la plupart des discours prononcés par l'opposition ne différaient que par l'intonation, n'étaient que la réédition de clichés dont on s'était servi plusieurs fois dans les sessions précédentes.

PIERRE. — Le gouvernement ne pouvait-il pas hâter la fin de cette discussion ?

LE CURÉ. — A plusieurs reprises, il a proposé que le débat se continuât de jour en jour, comme cela se faisait pendant les sessions précédentes, mais chaque fois l'opposition a obstinément refusé d'y consentir.

PIERRE. — Quel est le nombre de colonnes du Hansard, consacrées à la reproduction des discours de l'opposition sur l'exposé financier ?

LE CURÉ. — Sept cents, M. Pierre; et 316 pour la reproduction des discours du parti ministériel, qui ne pouvait laisser les attaques sans réponse.

PIERRE. — Dans ce cas, si le mois de février a été en partie perdu, c'est l'opposition qui est responsable.

LE CURÉ. — Certainement.

PIERRE. — Quel était donc son but, M. curé, en s'évertuant ainsi à tuer le temps ?

LE CURÉ. — C'était d'empêcher la passation du Bill réparateur : car, je vous l'ai déjà dit, les pouvoirs du Parlement expiraient le 24 avril.

PIERRE. — Nos députés, M. le curé, ne sont donc que des comédiens ?

LE CURÉ. — Pas tous, M. Pierre.

PIERRE. — Si le peuple les voyait à l'œuvre !

LE CURÉ. — Il est sûr qu'il ne serait pas édifié. Cependant, règle générale, ce sont les députés comédiens qui sont les plus populaires.

PIERRE. — C'est malheureusement vrai.

LE CURÉ. — Il est certain que le peuple croit plus volontiers ceux qui le trompent que ceux qui lui disent la vérité.

PIERRE. — Enfin, après l'exposé financier, le tour du Bill réparateur devait être arrivé.

LE CURÉ. — Oui, son tour était arrivé. La première lecture en avait même été faite le 11 février. Mais vous allez voir que l'on trouva encore moyen de se hâter lentement.

PIERRE. — Pourquoi ne l'a-t-on pas discuté lors de la première lecture ?

LE CURÉ. — Parce qu'on ne discute jamais un Bill lorsqu'il est lu une première fois. Sa première lecture n'est pas autre chose qu'un avis officiel informant la Chambre que tel Bill sera soumis à son examen.

PIERRE. — Quand donc la Chambre peut-elle discuter un Bill ?

LE CURÉ. — Lors de la deuxième lecture. Mais remarquez-le bien, il n'est pas encore permis d'en discuter les détails et de l'amender.

PIERRE. — Grand Dieu, que de cérémonies !

LE CURÉ. — Tout ce qu'on peut faire, lors de la deuxième lecture d'un Bill, c'est d'en discuter le principe, et de voter pour ou contre le Bill.

PIERRE. — A quelle date, M. le curé, a eu lieu la deuxième lecture du Bill réparateur ?

LE CURÉ. — Elle a eu lieu le 3 mars, M. Pierre, et la discussion n'a pu être terminée que le 19. Il a même fallu pour cela que le gouvernement forçât la Chambre à siéger pendant 36 heures consécutives.

PIERRE. — Seize jours, par conséquent, pour déclarer si on était pour ou contre le Bill. C'est vraiment incroyable !

LE CURÉ. — Les renseignements que je viens de vous donner sont puisés dans les documents officiels.

PIERRE. — Les protestants fanatiques seuls, M. le curé, ont dû faire les frais de cette discussion. Tous les catholiques devaient être pour le principe d'un Bill destiné à améliorer la position de coreligionnaires.

LE CURÉ. — Détrompez-vous, M. Pierre ; et rappelez-vous que je vous ai dit en commençant : que je ne reprenais pas notre causerie sans répugnance. Tous les députés catholiques de l'opposition — moins sept — ont dénoncé le Bill réparateur, voté contre en deuxième lecture, et déclaré par là même, qu'ils ne voulaient pas que justice fut rendue aux catholiques de Manitoba.

PIERRE. — Pardonnez-moi, M. le curé, mais vous devez faire erreur.

LE CURÉ. — Non malheureusement, M. Pierre. Ouvrez la *Semaine Religieuse* à la page 516 du volume VIII, et vous pourrez lire les noms de ces députés que je ne veux pas mentionner en ce moment. Le renvoi du Bill à six mois a même été proposé par un canadien français.

PIERRE. Partie remise n'est pas toujours perdue, M. le curé.

LE CURÉ. — Cette réflexion me prouve que vous n'avez pas parfaitement saisi la portée de cet acte.

PIERRE. — C'est possible, car vous le savez, je ne suis pas fort sur la procédure parlementaire. *(A suivre)*

---

### Lettres de Jérusalem

Jérusalem, 11 avril 1897

Mon cher Henri,

Je viens de recevoir ta lettre-journal du 20 mars dernier. Elle ne m'a pas ennuyé tant s'en faut. Quand tu voudras en adresser de semblables, ne te gêne pas. Elles seront lues avec grand plaisir.

Tu demandes d'abord comment je passe les récréations dans ce pays.

Eh bien, voici : le matin, immédiatement après déjeuner, nous ne prenons pas de récréation. Nous dinons à midi juste, causons fumant parfois une cigarette, jusqu'à 1½h. Bien que nous soyons tous de différentes nationalités, notre langue officielle est le français. Parfois nous divorçons de ce langage et parlons anglais, italien et all. mand. Voilà pourquoi j'étudie l'allemand chaque jour. Ce mélange de langues n'a lieu qu'en récréation, car, à l'école, on ne parle que le latin et le français. Tous les cours ayant trait à l'Écriture Sainte se donnent en français. Mais revenons aux récréations.

Elles se passent d'une manière agréable. Souvent nous discutons les questions philosophiques, bibliques, philologiques, parfois encore nous faisons de la grande politique. Va sans le dire, nous n'argotons pas en faveur de tel homme ou de tel autre, nous nous tenons sur le terrain des principes. La fameuse question de la royauté et de la république vient souvent sur le tapis. Comment peut-il en être autrement ? chacun aime son pays et la manière dont on doit l'administrer. Or, de tous nos étudiants, un seul, un hollandais, avec ton humble serviteur, vit sous la royauté. Tu peux le deviner, souvent, souvent il nous faut rompre une lance avec les bons républicains. Mais cette grande politique n'est rien à côté des questions bibliques et philologiques. Cela se comprend, nous faisons tous une spécialité de l'Écriture sainte et des langues. Ce genre d'étude est très intéressant et son domaine est très vaste. Je tâche d'en faire mon profit le plus possible.

Nous avons un confrère américain qui possède les langues suivantes : anglais, français, allemand, italien, prusse, polonais et chinois, quant à ce qui est moderne. Pour ce qui est des langues mortes, il possède le latin, le grec, l'hébreu, le syriaque, l'arabe, le copte, l'éthiopien et l'assyrien. Ce jeune homme étant officier dans l'armée américaine, a été envoyé un bon jour avec 3 compagnons, pour reconnaître, au nom des États-Unis, la frontière entre l'empire chinois et la Sibérie. Il a donc fait ce voyage à cheval, ce qui lui a pris 4 ou 5 mois. Après cela, il se décide à entrer dans l'état ecclésiastique, fait 3 ans de théologie à Insprück en Autriche, une autre année à Fribourg en Suisse et vient à l'école biblique de Jérusalem. Très studieux, il est aussi très

pieux et très réticent. De lui-même, il ne parle jamais de ses études, mais quand on l'interroge il répond très volontiers. Il appartient au diocèse d'Erié, Etat de Pensylvanie. Les autres confrères possèdent tous 3 ou 4 langues modernes et autant d'anciennes. Cette étude de langues, bien moins importante que celle de l'Écriture sainte, est très intéressante. Je voudrais pouvoir m'y adonner spécialement, mais ce n'est pas là le but immédiat que l'on m'a assigné : voilà pourquoi je n'étudie cette partie que comme moyen d'arriver à enseigner l'Écriture sainte d'une manière passable. Les langues orientales ont entre elles beaucoup d'analogie. La racine des mots est la même en arabe en hébreu, en syriaque et en éthiopien, si l'on sait bien une de ces langues, on n'a pas de difficulté à étudier les autres. Pour les langues modernes, il en est à peu près de même de l'allemand par rapport au danois, au flamand, au hollandais, au norvégien et au suédois. Ainsi qui sait bien l'allemand peut, presque à première vue, traduire un livre danois ou suédois. Le russe cependant, comme le turc et le grec, ne présente pas tant d'analogies avec les autres langues européennes.

Après toutes ces tirades, tu te demandes peut-être : mais toi quelles langues étudies-tu ? En deux mots, voici la réponse. Quant aux langues modernes : allemand, anglais et italien ; quant aux anciennes, latin, grec, hébreu, syriaque, éthiopien, et peut-être un peu de copte ou d'assyrien. Cette étude servira beaucoup pour l'interprétation de nos saintes Écritures. — Cette fois j'en ai bien dit assez des études pour passer à autre chose.

La santé est bonne . . . . .

Le mardi de Pâques, je partirai pour un voyage de 30 jours, Nous ferons le tour de toute la Terre Sainte. Je n'hésite pas à le dire : aucun Canadien n'a encore fait ce voyage. Au point de vue de la géographie et de la topographie biblique, pareille excursion sera très intéressante. Je monterai mon cheval ordinaire, un cheval *franc*, comme on dit au pays. En somme, je ne compte pas tant sur la valeur de mon cheval que sur la protection de mon bon ange gardien et de saint Antoine de Padoue, pour faire mon voyage sans accident. Vous aurez des nouvelles dès le retour, sinon de Damas . . . . .

Je t'adresserai la semaine prochaine un numéro du seul journal publié à Jérusalem ; c'est une feuille juive, écrite en hébreu dont je ne connais pas même le titre. — En tous cas, avant de

te l'envoyer je t'en traduirai au moins le titre. Tu recevras aussi un numéro de la Revue mensuelle, écrite en français : " Notre Dame de France." Le plan de mon retour ne change pas. Ainsi vers le 10 juin 1898, je descendrai à *Grandines Station*. Cela est bel et bien, mais en attendant travaillons, car le temps c'est de l'argent, et parfois il vaut cher. . . . .

Le voyage de Pâques sera mon dernier dans la Palestine, attendu que je l'aurai toute visitée. . . . .

Au mois de juillet, mes confrères ayant fini leur cours d'Écriture sainte rentreront chacun dans leur pays. Je serai le seul prêtre séculier à la maison. Je passerai alors les récréations avec deux dominicains, étudiants comme moi, et venant de la République Argentine où il retourneront probablement l'année prochaine. Il pourrait bien se faire que j'étudie quelque peu, en leur compagnie, la belle langue du Tasse.

Depuis le départ de Mr Douville, c'est à dire depuis 12 jours, le soleil a été chaud comme au pays en plein juillet. Notre bon père aura donc du beau temps pour son voyage. . . . .

Le 22 mai prochain, date de notre arrivée à Jérusalem, je compte y trouver de vos nouvelles.

Tout à toi,

Ton frère Joseph

#### Itinéraire de la Visite Pastorale de 1897.

Sainte-Pétronille . . . . .	24, 25	mai
Saint-Laurent . . . . .	25, 26	"
Saint-Jean . . . . .	26, 27, 28	"
Saint-François . . . . .	28, 29	"
Sainte-Famille . . . . .	29, 30, 31	"
Saint-Pierre . . . . .	31, 1er	juin
Beaumont . . . . .	2, 3	"
Saint-Michel . . . . .	3, 4, 5	"
Saint-Valier . . . . .	5, 6	"
Berthier . . . . .	6, 7	"
Saint-François . . . . .	7, 8, 9	"
Saint-Pierre . . . . .	9, 10	"
Saint-Thomas . . . . .	10, 11, 12	"
Isle-aux-Grues . . . . .	12, 13	"
Cap-St-Ignace . . . . .	13, 14, 15	"

L'Islet .....	15, 16, 17	"
Saint-Eugène .....	17, 18	"
Saint-Cyrille .....	18, 19	"
Saint-Marcel et Sainte-Apolline.....	19, 20	"
Saint-Pamphile .....	20, 21, 22	"
Sainte-Perpétue .....	22, 23	"
Saint-Damase .....	23, 24	"
Saint-Aubert .....	24, 25	"
Saint-Onésime .....	25, 26	"
Saint-Pacôme.....	26, 27, 28	"
Mont-Carmel .....	28, 29, 30	"
Saint-Philippe .....	30, 1er juillet	
Saint-Paschal.....	1er, 2, 3	"
Saint-Bruno .....	3, 4	"
Sainte-Hélène.....	4, 5, 6	"
Saint-Alexandre .....	6, 7	"
Saint-Eleuthère .....	7, 8	"
Saint-Antonin .....	9, 10	"
Fraserville .....	1 <sup>o</sup> , 11, 12	"
N.-D. du Portage.....	12, 13	"
Saint-André.....	13, 14	"
Saint-Germain.....	14, 15	"
Kamouraska .....	15, 16, 17	"
Saint-Denis.....	17, 18	"
Rivière-Ouelle .....	18, 19, 20	"
Sainte-Anne de la Pocatière.....	20, 21, 22	"
Saint-Roch des Aulnaies .....	22, 23	"
Saint-Jean Port-Joli .....	23, 24, 25	"
Saint-Joseph de Lévis.....		en octobre

### Réponse d'un incrédule

Pressé de tendances religieuses, un incrédule ne voulait pas aller jusqu'au catholicisme. "Faites-vous protestant, alors" lui dit quelqu'un. "Je me ferai protestant, répondit-il en secouant la tête, lorsque le protestantisme aura créé une sœur de Charité."

### La pisciculture

Les terrains qui restent couverts d'eau pendant une partie de l'année, sont généralement perdus pour la culture; il est facile

de les transformer en étang, ce qui assainit les terrains avoisinants en facilitant l'écoulement des eaux et permettra au cultivateur d'augmenter ses revenus en peuplant ces étangs de poissons.

La carpe, la tanche, l'anguille s'élèvent sans difficulté et se multiplient rapidement, mais si l'on admet le brochet en leur compagnie, il dépeuple l'étang par sa voracité.

Il faut détruire les grenouilles au bord des étangs consacrés à la pisciculture, car elles détruisent le frai du poisson.

### L'incident de Portneuf

On lit dans le *Soleil* du 6 mai :

« Dimanche dernier, M. le curé Cinq-Mars, de Portneuf, a fait en chaire deux déclarations importantes : 1<sup>o</sup> Que Son Excellence le délégué apostolique avait donné son approbation au mandement de Mgr Laffèche, condamnant le règlement des écoles. 2<sup>o</sup> Que les électeurs catholiques ne pouvaient voter dans les présentes élections en faveur d'un candidat qui avait contribué à l'élection d'un partisan du règlement scolaire.

« Sir Henri Joly de Lotbinière se trouvant à Portneuf où il s'était rendu pour porter la parole en faveur de M. Jules Tessier, ainsi que le candidat libéral lui-même, télégraphièrent aussitôt ces faits graves à l'honorable président du Sénat. »

Voici le texte de la correspondance télégraphique échangée :  
Portneuf, 4 mai 1897.

A l'hon. C. A. Pelletier,

Président du Sénat,

Ottawa, Ontario.

On m'informe positivement que M. le curé Cinq-Mars, de Portneuf, a dit en chaire dimanche dernier, que le dernier mandement de Mgr Laffèche pendant l'élection de Champlain, condamnant le règlement des écoles, avait été approuvé par Mgr del Val.

H. G. Joly de Lotbinière,

Ottawa, 5 mai 1897.

Sir H. G. de Lotbinière,

Portneuf.

Délégué apostolique affirme n'avoir jamais approuvé le mandement condamnant le règlement des écoles.

C. A. P. Pelletier.

Ottawa, 5 mai 1897.

A Jules Tessier, écrivain.

Portneuf.

Son Excellence autorise à dire qu'il n'approuve pas la défense de voter pour un candidat plus que pour un autre.

C. A. P. Pelletier

Aussitôt que son Excellence le délégué eut pris connaissance des télégrammes que nous venons de reproduire, il s'empressa de faire adresser à la *Minerve* la dépêche suivante :

Ottawa, 7 mai 1897.

Au Directeur de la *Minerve*.

Son Excellence le délégué apostolique me charge de vous dire, en vous priant de faire paraître cette dépêche dans votre journal, qu'il a lu les dépêches publiées dans le *Soleil* de jeudi, et qu'il ne se rend pas responsable des déclarations faites en son nom.

Quand Son Excellence le délégué aura à exprimer son opinion sur une question quelconque, il se chargera de le faire lui-même.

Tout ce que Son Excellence veut dire pour le moment est que, dans une élection où il s'agit de questions purement administratives, chacun est libre en conscience de voter pour le candidat qu'il préfère.

S. TAMPIER.

*Secrétaire.*

Il ressort donc de la dépêche de son Excellence le délégué apostolique : 1° qu'il décline la responsabilité des déclarations faites en son nom ; 2° qu'il n'a besoin de personne pour exprimer son opinion sur n'importe quelle question ; 3° que la proposition générale qu'il énonce n'infirme en rien celle de M. Cinq-Mars.

Quant aux deux déclarations prêtées par le *Soleil* à M. le curé de Notre-Dame de Portneuf, que l'on n'a pas le droit de citer devant le tribunal de l'opinion publique, la lettre suivante démontre que la première déclaration n'a pas été énoncée, et que la seconde est très inexactement rapportée.

Notre-Dame de Portneuf, 7 mai, 1897.

A M. le directeur du *Soleil*

Monsieur,

Vous me mettez en cause dans votre premier Québec d'hier.

Vous y annoncez que vous m'expédiez votre feuille par la maille à 1 h. 40, le même jour.

Or, elle ne m'a été adressée, du moins je ne l'ai reçue, ni hier, ni aujourd'hui.

Ce n'est que par l'entremise d'un ami que je suis prévenu de votre agression, et je n'ai que peu de minutes pour y répondre.

Encore, ne puis-je le faire à votre satisfaction : car, vous demandez que *d'aujourd'hui à dimanche*. j'invite Son Excellence, Monseigneur le délégué apostolique, à confirmer ou à contredire les accusations que vous portez contre moi.

Il suff' de mettre au jour de tels procédés, pour démontrer jusqu'à quel point manquent d'honnêteté ou de sérieux ceux qui les emploient au service de la cause qu'ils défendent.

On cherche sans doute par ce moyen, à se prévaloir contre moi et contre les adversaires politiques, de l'impossibilité où je suis de faire en un jour ce qui demanderait peut être plusieurs semaines de correspondance avec Monseigneur le Délégué.

Heureusement que, dans la présente cause, il n'est pas besoin de l'intervention de Monseigneur Merry del Val pour trancher le différend que vous venez de faire surgir entre nous.

J'ai donné, dimanche dernier, quelques explications en chaire, sur le mandement de Monseigneur l'Administrateur de Québec touchant les élections.

Vous en extrayez deux propositions dont la première est tout à fait défigurée. Ce n'est peut-être point votre premier méfait sous ce rapport : en tout cas, la méthode que vous suivez en cette circonstance ressemble fort à celle que l'*Electeur* a longtemps mise en pratique à l'égard du clergé et des évêques, et plus particulièrement à l'égard de Monseigneur l'évêque de Chicoutimi.

Je n'ai jamais prétendu, ni en chaire ni ailleurs, bien que vous en puissiez dire, que Monseigneur Merry del Val avait approuvé le dernier mandement de Monseigneur l'évêque de Trois-Rivières.

Mais j'ai affirmé, comme l'ont fait du reste bien d'autres avant moi, que Sa Grandeur Monseigneur Lafleche ne pouvait publier un document de cette importance, lorsque la question des écoles de Manitoba était particulièrement commise à la juridiction du délégué papal, sans s'être préalablement entendu avec Son Excellence sur ce point, *ce que je maintiens encore et en pleine connaissance de cause.*

De fait, le délégué n'a jamais eu à donner ou à refuser son

approbation au mandement de Monseigneur l'évêque de Trois-Rivières ; car il n'a dû en connaître le texte que par la voie des journaux : il l'eut sans doute désapprouvé alors, s'il n'eût été conforme à ses vues.

Quant à la seconde proposition que vous m'attribuez, bien que vous ne l'ayez pas citée textuellement, j'en prends bien volontiers la responsabilité, du reste elle ne contredit en rien les paroles prêtées par l'honorable C. A. P. Pelletier à Son Excellence le délégué.

Monseigneur Merry del Val n'approuve pas la défense de voter pour un candidat plutôt que pour un autre, nous télégraphie l'honorable président du sénat.

Le laconisme du langage télégraphique peut seul excuser l'hon. C. A. P. Pelletier d'avoir mis dans la bouche de Son Excellence une phrase qui, prise dans le sens général et absolu qu'il lui donne, signifierait qu'aucune autorité religieuse sur la terre, pas même celle du Saint-Siège, ne pourrait défendre aux catholiques de voter pour un candidat politique, fut-il l'ennemi le plus implacable de l'Église et de la société.

Pour ce qui me concerne, loin d'avoir fait aucune défense à mes paroissiens au sujet de l'élection prochaine, je leur -ai déclaré, dimanche dernier, que nous n'avions reçu aucune injonction des évêques au sujet de cette élection.

Mais le mandement de Monseigneur l'Administrateur du diocèse de Québec, avertissant les fidèles de considérer les principes et la conduite de chacun des deux candidats, avant de donner leur vote, pour l'un ou pour l'autre, j'ai dit dans le commentaire que j'en ai fait, qu'un candidat convaincu d'avoir publiquement combattu la direction obligatoire de l'épiscopat dans les élections de l'année dernière, ne mérite pas l'appui des bons catholiques dans l'élection actuelle.

Voilà ce que j'ai réellement déclaré dans mon instruction de dimanche dernier, et je crois ne point devoir en retrancher un seul mot. Inutile d'ajouter que je suis prêt à rétracter de grand cœur tout ce que mes supérieurs pourraient trouver de reprehensible dans les paroles que j'ai prononcées. A mes contradicteurs de me faire condamner *d'aujourd'hui à dimanche*, s'ils le peuvent : mais en attendant qu'ils le fassent, je ne me sens nullement enclin à suivre, dans les instructions que je suis tenu de donner aux fidèles de ma paroisse, la direction des honorables

C. A. P. Pelletier et H. G. Joly de Lobinière. Ce n'est pas à cela que je me suis engagé au jour de mon ordination sacerdotale. Ce n'est pas non plus par l'entremise de ces messieurs, que Son Excellence transmettra ses décisions au clergé et aux catholiques de ce pays.

Veillez agréer l'expression de ma considération la plus distinguée.

P. S.— Je viens de recevoir, à l'heure du midi, l'exemplaire du *Soleil* que l'on assure m'avoir expédié hier à 1.40 h. S'il n'y a pas eu de calcul là-dessus, il n'est cependant pas téméraire de supposer que ce délai n'est pas un pur effet du hasard.

N. C. M.

---

### Donoso Cortès (1809 1853).

(Suite)

Ce prétendu faiméant, que nous avons vu si studieux depuis sa plus tendre enfance et si laborieux dans sa carrière d'homme d'État, ce grand esprit, qui avait le coup d'aile et le coup d'œil de l'aigle, cet humble, qui se tenait en si piètre estime, était en même temps un généreux, chez qui la charité devenait une nécessité. Chaque semaine il visitait les indigents; chaque semaine, à Paris, il voyait la Sœur Rosalie, recevait d'elle des recommandations pour le quartier Mouffetard et lui transmettait les aumônes recueillies chez les riches et les puissants du monde. C'est ainsi que, par sa tendre et incessante sollicitude pour les pauvres, par les soins qu'il leur prodiguait personnellement là où l'envoyait *son directeur*, comme il disait de la Sœur Rosalie, il espérait racheter le temps perdu dans les inutilités officielles de sa charge. " Qu'est-ce que Dieu me dira quand il m'interrogera sur l'emploi de ce temps qu'il me donne pour mon sabbat, et que je lui répondrai : Seigneur j'ai fait des visites !

" Un jour, écrit Louis Veuillot, que je lui demandais secours pour une famille réduite à la dernière extrémité : " Tenez me dit-il, en me remettant une forte aumône, achetez-leur du pain achetez-leur du linge ; je vous donnerai encore quelque chose le mois prochain : maintenant, je suis épuisé. " En parlant ainsi, il s'habillait ; je lui fis remarquer que sa chemise était déchirée, il m'avoua qu'il n'en avait guère de meilleures. Il faisait une pension annuelle à un autre pauvre que je connaissais, et il m'envoyait fidèlement dans les premiers jours du mois la somme qu'il

avait promise. Il se souvint de l'envoyer la veille de sa mort."

Entré dans la voie de la pénitence, il dédaignait les pompes de son rang. Ambassadeur, il avait toute la fierté de son pays : chrétien, il tenait un enfant sur les fonds du baptême avec une fille du petit peuple, il s'agenouillait au milieu de ses pauvres dans l'indigente chapelle de la rue Saint-Jacques, il visitait les galetas de la rue Mouffetard.

Les visions si attristées que l'étude de l'histoire et le spectacle des misères contemporaines faisaient passer devant ses yeux n'enlevaient rien de son joyeux caractère. " Si Donoso Cortés est un Jérémie, disait M. Guizot, c'est un Jérémie de bonne humeur.

(A suivre)

### Léo Taxil

" Si la conversion de l'immonde écrivain qui a nom Léo Taxil a jamais été véritable, on peut dire qu'il lui est arrivé ce qu'exprime avec tant d'énergie ce vieux proverbe rappelé par S. Pierre, dans le chapitre deux de sa seconde Épître: " Le chien est retourné à ce qu'il avait lui-même vomé, et le porc après s'être lavé, s'est vautré de nouveau dans la boue. " M. Drumont, dans un de ses ouvrages, a donné un spécimen du degré d'ignominie où étaient tombés les livres de Léo Taxil. Ce misérable avait été jusqu'à essayer de salir la pure et rayonnante figure de Pie IX, dans un infect roman. On se souvient encore du cri d'indignation qui s'éleva alors dans le monde catholique contre ce répugnant romancier. L'immortel Pontife qui eut la gloire de proclamer l'Immaculée-Conception de la Mère de Dieu, dut tressaillir dans sa tombe au bruit des hommages de vénération et d'amour par lesquels les peuples répondirent à son misérable insulteur. Celui-ci fut-il lui-même pris de la nausée de ses propres infâmies ? Un instant on dut croire qu'il voulait se dégager de ce bain d'excréments dont ses lèvres portaient la repoussante empreinte, *amplexatus stercorea*. Mais il vient lui-même de proclamer dans une réunion publique, que par sa feinte conversion il n'a songé qu'à marquer du baiser de Judas ses lèvres saturées de fétidité. Cet homme avoue qu'il s'est confessé pour donner quelque crédit aux impostures qu'il débitait dans ses livres et gagner ainsi les trente deniers du traître. Maintenant qu'il se

trouve dans l'impossibilité de continuer cet infâme trafic, il ose déclarer que sa conversion n'a été qu'une blague, les révélations de ses livres des inventions de son imagination en délire, et Diana Vaughan, un mythe. De pareils drôles doivent périr dans leur infamie." (1)

### Les orphelins du diable

L'autre jour, dans une des stations de Rome, quelques prétendus esprits forts se trouvaient dans un compartiment de chemin de fer, discutant entre eux.

Tout à coup, un prêtre monte dans le wago.

— Oh! Monsieur le curé, lui dit l'un d'entre eux, avec une grande apparence de bienveillance, vous savéz sans doute la nouvelle? Et plein d'orgueil il poussait ses voisins du genou.

— Non, Monsieur, répondit le curé, je n'ai pas lu les journaux.

— Comment, vous ne savez pas? Mais on ne parle que de cela.

— Mais, Monsieur, je ne sais absolument rien de ce que vous voulez me dire.

— Eh bien, je suis heureux de vous l'apprendre, c'est que... le diable est mort!...

— Vraiment! reprit le prêtre. Eh bien, comme j'ai toujours eu pitié des *orphelins*, je vous prie d'accepter ces deux sous!...

### Nécrologie

Monsieur l'abbé François Tétreau, du Séminaire de St-Hyacinthe, décédé le 16 du courant, était membre de la Société d'une messe, section provinciale. Son service aura lieu, jeudi, à 10 heures.

Archevêché de Québec, 18 mai 1897.

B.-PH. GARNEAU, *Ptre, Secrétaire.*

### Memento hebdomadaire

QUÉBEC. — Les Quarante-Heures auront lieu à Beaumont, le 23; à la Rivière-du-Loup, le 25; à Inverness, le 27; à Ste-Émilie, le 28.

(1) *La Semaine Religieuse de Tournai.*